Fraternité Sacerdotale **Saint-Pie X**

FSSPX

COMMUNIQUÉ
DE LA MAISON GÉNÉRALICE

En ce 12 février 2026, Monsieur l'abbé Davide Pagliarani, Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, a été reçu au Palais du Saint-Office par Son Éminence le cardinal Víctor Manuel Fernández, Préfet du Dicastère pour la Doctrine de la Foi. Cette rencontre lui avait été proposée par le Cardinal à la suite de l'annonce publique, le 2 février dernier, de futures consécrations épiscopales au sein de la Fraternité Saint-Pie X.

L'entretien, tenu en tête-à-tête selon le souhait du Cardinal, a duré une heure et demie et s'est déroulé dans une atmosphère à la fois cordiale et franche. Il a permis à Monsieur l'abbé Pagliarani d'écouter attentivement le Préfet, et de préciser la portée de l'annonce du 2 février, ainsi que le sens des démarches entreprises auprès du Saint-Siège au cours de ces derniers mois.

Le Supérieur général a ainsi pu présenter de vive voix la situation actuelle de la Fraternité Saint-Pie X et son devoir, dans la nécessité spirituelle où se trouvent les âmes, d'assurer la continuation du ministère de ses évêques.

Il a surtout tenu à exposer l'esprit de charité dans lequel la Fraternité envisage ces consécrations, ainsi que son désir sincère de servir les âmes et l'Église romaine.

Il a enfin renouvelé son désir que, compte tenu des circonstances tout à fait particulières dans lesquelles se trouve la sainte Église, la Fraternité puisse continuer à œuvrer dans sa situation actuelle, exceptionnelle et temporaire, pour le bien des âmes qui s'adressent à elle.

De son côté, le cardinal Fernández a présenté une approche différente de la question. Relayée dans un communiqué officiel rapidement publié par le Saint-Siège, sa proposition consiste en « un chemin de dialogue spécifiquement théologique, selon une méthodologie bien précise, […] pour mettre en évidence les *minima* nécessaires à la pleine communion avec l'Église catholique », ce qui permettrait « de définir un statut canonique pour la Fraternité ».

Ces échanges auraient pour but, en particulier, de s'accorder sur « les différents degrés d'adhésion requis par les divers textes du Concile œcuménique Vatican II et leur interprétation ». Le Cardinal a précisé oralement que si l'on pouvait dialoguer sur le Concile, on ne pourrait pas en corriger les textes.

Comme condition préalable à ce dialogue, il est exigé que soit suspendue la décision des consécrations épiscopales annoncées.

Le Préfet du Dicastère a explicitement demandé au Supérieur général de bien vouloir présenter cette proposition aux membres de son Conseil, et de prendre le temps nécessaire pour l'évaluer.

Monsieur l'abbé Pagliarani y répondra donc dans quelques jours. Il écrira directement au cardinal Fernández, et fera connaître également sa réponse à tous les fidèles.

Le Supérieur général a renouvelé auprès du cardinal Fernández son souhait de pouvoir rencontrer personnellement le Saint-Père. Il est très paisible et remercie pour toutes les prières offertes. Il continue de recommander cette situation à la prière des fidèles.

Menzingen, le 12 février 2026